

La lettre de l'UNSA

Un syndicat
qui informe

Un syndicat
responsable

Un syndicat utile



Syndicat UNSA du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

www.unsa-crbfc.eu contact@unsa-crbfc.eu 03 80 44 37 68 novembre 2018 - n°18

DOSSIER SPÉCIAL

Rendez-vous salarial national du 17 octobre 2018



Suivez toute l'actualité du Conseil régional avec l'UNSA, le syndicat utile et efficace au service des agents de la Région !

Télécharger l'application sur Google Play



ÇA SE PASSE À PARIS ET ÇA NOUS CONCERNE !

A l'issue de la seconde réunion du rendez-vous salarial national pour la fonction publique, l'UNSA déplore que l'État montre si peu de considération pour les agents qu'il emploie.

Les agents publics font tous le même constat : leur pouvoir d'achat est en berne.

L'inflation est répartie dans notre pays (2,3% sur un an).

« L'opération CSG » n'a pas permis une hausse du pouvoir d'achat des agents publics au contraire du secteur privé.

Le jour de carence se traduit par des pertes de revenu.

Le gel de la valeur du point d'indice décidé par le gouvernement pour 2017 et 2018 est confirmé pour 2019.

Cette injustice supplémentaire contribue à la montée d'un sentiment de déclassement des métiers de la Fonction publique et pose la question de leur attractivité.

L'UNSA demande depuis plusieurs mois que le gouvernement reconnaisse, enfin, l'engagement des agents publics au service de l'intérêt général par une mesure de revalorisation des traitements de tous les agents publics

fonctionnaires comme contractuels qu'elle revendique.

Au lieu de cela, ce sont des pseudos mesures, certes utiles pour les quelques agents pouvant en bénéficier, qui ont été décidées ou présentées mais celles-ci accentuent les inégalités.

* * *

Les décisions de cette négociation d'octobre qui impacteront les agents du Conseil régional :

- **Reprise de l'application du protocole PPCR** qui améliore toutes les grilles de rémunérations au 1er janvier 2019, après sa suspension pendant un an que l'UNSA a dénoncée fortement.

- **Reconduction de la GIPA pour 2018.** La mise en paiement devrait être effective avant la fin de l'année.

- **Revalorisation du barème de l'indemnité kilométrique** de 17%.

- **Revalorisation du barème des nuitées** avec une prise en charge à la hauteur de 70 €, de 90€ dans les grandes villes, de 110 € à Paris, de 70€ en cas de tournée dans les DROM ou 90 € dans les COM, à 120 € pour les agents handicapés en situation de mobilité réduite. Au passage, l'UNSA rappelle que les frais de déplacement ne constituent

en aucune manière une revalorisation salariale mais une juste prise en charge de frais souvent avancés par les agents pour accomplir leurs missions.

- **Compte Épargne Temps (CET) :**

Augmentation de 10 € des barèmes d'indemnisation des jours en cas de valorisation financière.

Abaissement du seuil de déclenchement possible de la monétisation de 20 à 15 jours.

- **Exonération des cotisations salariales sur les heures supplémentaires à partir du 1er septembre 2019.**

- **Mise en place d'un "forfait mobilité durable" (vélo) de 200 €** dans le cadre du projet de loi d'orientation mobilité. L'UNSA revendique, d'ores et déjà, que ce forfait ne se substitue pas à la prise en charge des transports en commun mais puisse s'y ajouter.

Globalement, l'UNSA estime que l'ensemble de ces mesures, parfois utiles, mais toujours inéquitables, ne constituent pas la réponse à l'enjeu d'un RDV salarial cohérent pour les 5,4 millions d'agents publics qui attendent une réelle hausse de leur rémunération en 2019 pour compenser la hausse de l'inflation et lutter contre l'érosion de leur pouvoir d'achat.

EST-IL JUSTE D'ÊTRE DE MOINS EN MOINS PAYÉ POUR FAIRE LE MÊME TRAVAIL ? **NON !**



**L'UNSA DEMANDE
LA REVALORISATION
DES SALAIRES.**



**INFLATION EN RYTHME
ANNUEL** (AOUT 2018 INSEE)

+ 2,3 %



**AUGMENTATION DES
SALAIRES 2017 ET 2018**

0 %

ALORS, C'EST POUR QUAND ?



**ENGAGÉ.E.S
POUR LA FONCTION PUBLIQUE**

VOTEZ UNSA !